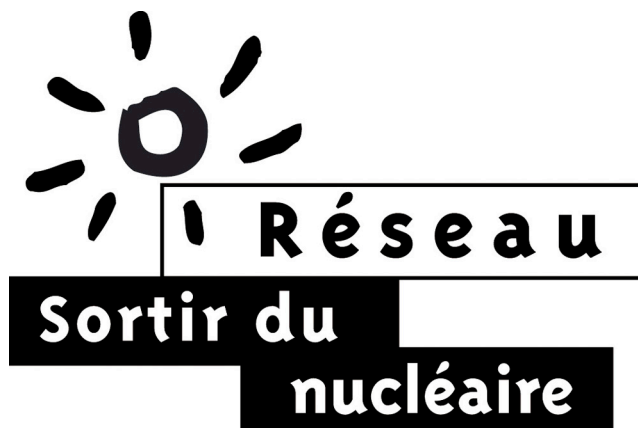


Motions

proposées par les groupes membres
du



Fédération de 857 associations

Modalités importantes

Suivant notre règlement intérieur, il est indispensable qu'un représentant du groupe qui a proposé une motion soit présent à l'AG pour la présenter et pour participer aux discussions. En cas d'absence, un mandat devra être donné au représentant d'un autre groupe présent à l'AG pour soutenir ou pour reprendre cette motion à son compte et ainsi la présenter lors de l'AG.

Notre règlement intérieur dispose également que les votes concernant les motions n'interviendront qu'après présentation et débats de toutes les motions. Il en sera de même pour les campagnes. Dans l'hypothèse où une motion et une campagne seraient présentées de pair comme compléments logiques, elles seront discutées conjointement et votées pendant le débat sur les campagnes. Cette procédure a pour but d'éviter une simple juxtaposition de campagnes ou de motions qui s'ajouteraient les unes aux autres sans cohérence globale ni lien stratégique suffisants. En outre, comme il est impossible en pratique de tout mener à bien simultanément, les participants à l'AG devront veiller à faire des choix qu'ils jugeront prioritaires et compatibles.

1) Motion proposée par le Collectif meusien contre l'Enfouissement des Déchets radioactifs (CDR 55), Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées (31), Stop Transports - Halte au nucléaire (67), le Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la Plaine du Rhin (68), Silence (69).

Thème : Pluralisme et refondation du Réseau « Sortir du nucléaire »

Arguments et considérants :

L'année 2010 a commencé sur une crise interne grave au sein du Réseau "Sortir du nucléaire". Cette crise est marquée notamment par un mouvement de grève quasi-général des salariés, qui soutiennent leur directeur, et par une division au sein du conseil d'administration. La situation présente est cependant révélatrice d'un problème plus profond, qu'il est important de reconnaître pour ce qu'il est. C'est là l'objectif de cette motion.

Le Réseau a connu une évolution importante, à tous points de vue, depuis sa création en 1997. Alors qu'il rassemblait au départ moins de 20 associations actives, le Réseau compte aujourd'hui près de 850 groupes membres, dont la participation à la lutte antinucléaire et à la vie de la fédération est diverse, par leurs angles d'action comme par l'intensité de leur implication. Toutes les associations qui désirent un monde sans nucléaire ont leur place dans le Réseau, que la lutte antinucléaire soit ou non leur principal champ d'action. Le Réseau est aujourd'hui une association nationale forte d'une douzaine de salariés, tandis qu'il n'en comptait qu'un seul, Philippe Brousse, à sa création. Ne fédérant selon ses statuts que des associations et groupes, le Réseau est aujourd'hui principalement financé par des milliers de sympathisants individuels, qui ne bénéficient d'aucune représentation au sein de la fédération. On pourrait dresser une longue liste des évolutions profondes qu'a connues le Réseau depuis sa fondation.

Il est manifeste que la structuration et les règles de fonctionnement que le Réseau s'est données lors de sa fondation ne sont plus adaptées à ce qu'il est aujourd'hui.

Il est grand temps d'engager un processus de refondation du Réseau. Il faut mettre entièrement à plat et réformer en profondeur sa structuration, ainsi que ses règles et mécanismes de fonctionnement.

Un tel processus doit être le fruit d'une volonté commune. Il doit être organisé selon des modalités claires, définies de telle sorte qu'elles permettent et favorisent une concertation large, des réflexions approfondies, des échanges respectueux et sans tabous. Les salariés du Réseau doivent y être pleinement associés, avec une légitimité reconnue de tous. En outre, ce processus sera d'autant plus fructueux qu'il saura s'enrichir d'apports extérieurs au Réseau sur des questions ou des compétences spécifiques.

Le Réseau est une fédération, et vise donc, par essence, à faire cohabiter et coopérer des sensibilités qui diffèrent par leurs façons de formuler et de mener la lutte antinucléaire. La Charte du Réseau est elle-même un compromis fondateur qui témoigne de cette coopération. Une fédération n'existe pas sans un pluralisme vrai, revendiqué et cultivé.

Le Réseau puise ainsi sa force et sa richesse dans la variété des sensibilités qui le composent. C'est dans cette variété que réside l'identité politique du Réseau, et non pas dans telle ou telle sensibilité particulière. Au demeurant, chaque sensibilité peut se vivre ou être vue comme plus ou moins « radicale », « réformiste », « pure et dure », « ouverte », etc.

Pour préserver l'identité politique du Réseau, il est aujourd'hui nécessaire de réaffirmer avec clarté qu'elle réside dans son pluralisme, et dans le compromis fondateur que constitue sa Charte.

Ce pluralisme n'a de réalité que dans la coopération toujours renouvelée des différentes sensibilités qui constituent le mouvement antinucléaire français au sens large, et dans leur représentation sans exclusive au sein des instances dirigeantes du Réseau. C'est là qu'est la *véritable* radicalité du Réseau : refuser de se donner une ligne politique univoque, quelle qu'elle soit.

A ce titre, aucun salarié, administrateur ou groupe membre du Réseau ne doit être exempté du respect des règles communes de fonctionnement du fait de sa sensibilité antinucléaire propre, et ne doit être protégé par celle-ci contre d'éventuelles sanctions disciplinaires dûment justifiées. De même, aucun salarié, administrateur ou groupe membre du Réseau ne doit être discriminé ou sanctionné pour sa sensibilité antinucléaire propre.

C'est le principe de pluralisme qui garantit l'indépendance du Réseau à l'égard des pouvoirs. C'est le pluralisme qui peut permettre au Réseau d'amener de nombreux secteurs de la société à participer à notre lutte, et de gagner ainsi à la cause antinucléaire une audience de plus en plus large. Ce rassemblement et cette audience larges restent en majeure partie à construire et à atteindre.

VOTE :

Nous avons la conviction que seul un rassemblement large de nombreux secteurs de la société peut développer l'audience et la force du message antinucléaire au point de conduire à une décision politique de sortie du nucléaire. Cet objectif est au cœur de la Charte de notre fédération.

Donnons-nous les moyens de l'atteindre :

- **réaffirmons que l'identité politique fondamentale du Réseau réside dans son pluralisme.**
- **réformons la structuration et le fonctionnement du Réseau dans le cadre d'un processus de refondation.**

2) Motion proposée par Tchernoblaye (33)

Thème : Réseau "Sortir du nucléaire" et initiatives concernant le CLIMAT

Arguments et considérants :

Considérant que les promoteurs du nucléaire instrumentalisent la crise climatique pour favoriser leurs projets

Considérant que même des associations ou des démarches dites écologistes se focalisent exclusivement sur le climat et en "oublent" de rappeler que le nucléaire est à rejeter

VOTE :

Concernant le CLIMAT, le Réseau "Sortir du nucléaire" ne signera aucun texte qui ne condamne pas explicitement le recours au nucléaire.

3) Motion proposée par Sortir du nucléaire 49, Sortir du nucléaire Suisse romande et Sortir du nucléaire Pays de Rennes (35)

Thème : Financement de Belrad par le Réseau

Arguments et considérants :

Le mouvement anti-nucléaire est le témoin privilégié de la non-assistance à populations mises en danger par la pollution radioactive. L'association Sortir du nucléaire 49 préconise que le Réseau tout en continuant son travail d'information soutienne l'Institut Belrad, seule source d'information indépendante et objective sur l'état sanitaire des populations du Bélarus. Une des difficultés majeures de l'Institut Belrad depuis sa création est son financement. Il y a quelques années, un financement allemand se tarissait. Il y a peu, celui provenant de "France-Libertés" aussi. Tout récemment, la délégation de l'Union Européenne à Kiev refusait de financer un de ses projets de 60.000 euros, au titre que "la thématique du projet n'est pas d'actualité". La situation de l'institut Belrad est à ce jour plus que critique. L'association Sortir du nucléaire 49 en association avec le collectif IndependentWHO, demande que le Réseau "Sortir du Nucléaire" participe au financement de Belrad : 30.000 euros représentant pour Belrad 2 à 3 mois de fonctionnement et pour le Réseau 3% de son budget. Ainsi, le Réseau deviendrait l'exemple et pourra alors motiver d'autres ONGs à faire de même. Ces financements, cumulés aux dons qu'il reçoit par d'autres provenances, permettra à Belrad de conserver son personnel, de continuer ses campagnes et son suivi auprès des populations locales et sa collecte de données, les seules permettant la contradiction avec les données institutionnelles. Belrad constitue pour le Réseau la source d'information indispensable sur les conséquences d'un accident nucléaire majeur.

VOTE :

Etes-vous d'accord que le Réseau "Sortir du Nucléaire" participe au financement de Belrad à hauteur de 30.000 euros représentant pour Belrad 2 à 3 mois de fonctionnement et pour le Réseau 3% de son budget, sur ses prochaines budgets ?

NB : Sur cette question et conformément à l'article 31 de notre règlement intérieur :
« Concernant les demandes de soutiens financiers, l'AG ne pourra donner qu'un avis consultatif. En effet, au vu de la situation financière du Réseau, seul le CA sera en mesure de décider ultérieurement et formellement du montant de celle-ci. »